



« Vallée de Somme, Vallée idéale »

Remise en navigation de la section Offoy <> Saint-Simon du canal de la Somme : les travaux vont commencer

Amiens, le jeudi 2 février 2023

Comme il s'y était engagé au début de son mandat, Stéphane Haussoulier, président du Conseil départemental de la Somme, a annoncé aux collectivités, partenaires et acteurs locaux le lancement des travaux nécessaires à la remise en navigation de la section Offoy <> Saint-Simon du canal de la Somme et la finalisation de la Véloroute Vallée de Somme. Un décret de la loi 3DS paru récemment permet enfin au Département de lancer cette opération d'ampleur. Le partenariat initié dans le cadre de la démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale », visera à faire de ce projet le support d'un nouveau développement à l'Est de de la Somme.

Les freins juridiques levés

La section Offoy <> Saint-Simon du canal de la Somme est le maillon manquant dans l'itinérance fluviale du canal de la Somme. Longue de près de 16,5km (dont 5km situés dans l'Aisne), elle correspond aux biefs situés entre le canal de Saint-Quentin jusqu'à la jonction avec le canal du Nord, au niveau d'Epénancourt. Elle comprend 4 écluses (Saint-Simon, Ham supérieur, Ham inférieur et Offoy) ainsi que 4 maisons éclésières. La remise en navigation de cette section et les aménagements qui vont l'accompagner sont très attendus dans l'Est de la Somme et le Saint-Quentinois. Ils permettront à terme de relier Saint-Quentin (dans l'Aisne) à Saint-Quentin-en-Tourmont, en Baie de Somme, en bateau, à vélo ou à pied.

Le Département de la Somme n'avait pas jusqu'à présent la capacité juridique de conventionner avec Voies navigables de France (VNF) pour établir le transfert de propriété de cette section du canal de la Somme, une partie du projet se situant administrativement dans un autre département. Un décret d'application de la loi du 21 février 2022 dite « 3DS » (Différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification de l'action publique locale) publié en décembre 2022 le permet désormais.

Fermé à la navigation depuis plus de 20 ans pour des raisons de sécurité, **ce tronçon va ainsi faire l'objet de premiers travaux dès le printemps 2023** avec le chômage des écluses pour établir le diagnostic et assurer les premiers travaux de réparation et de modernisation des ouvrages, mais aussi des opérations de fauchage, abattage, débroussaillage pour rétablir le chemin de service et dégager les berges.

Un projet global et ambitieux, porté par le Département

La réouverture à la navigation de plaisance de cette section, la réalisation de la Véloroute la longeant, la mise en valeur des espaces naturels qui l'entourent et les connexions aux lieux d'intérêt et aux équipements structurants du territoire (gare, petit patrimoine, activités sportives ou de loisir, services...) s'inscrivent dans le cadre de la démarche « Vallée de Somme, Vallée idéale » et de l'arrivée du Canal Seine-Nord Europe. **La fin des travaux est envisagée à l'horizon 2025-2026.**

Ce projet global estimé à 9M€ HT, financé par le Conseil départemental de la Somme, va bénéficier du soutien de Voies navigables de France, de l'État ainsi que de la Région Hauts-de-France au travers du Contrat de plan État-Région (CPER 2021-2027).

Le montant des travaux d'infrastructure sur le canal de la Somme est évalué à 7,2 M€ HT, celui du revêtement permettant la finalisation de la Véloroute Vallée de Somme à 1,8 M € HT.

Planning prévisionnel des travaux

	2022			2023			2024			2025			2026			2027		
Etudes techniques	■	■	■	■	■	■												
Entretien des formations végétales - Fauchage				■				■			■				■			
Abattage - Dessouchage - Débroussaillage						■	■			■	■							
Recalibrage gabarit de navigation - génie civil écluses - chômage				■	■		■	■		■	■							
Remplacement des systèmes hydrauliques et électriques - Remise en état des organes de manœuvre						■	■	■	■									
Réhabilitation des berges						■	■			■	■			■	■			
Remise en état du chemin de halage - Plantation - Alignement								■	■	■	■							
Revêtement VVS - signalétique - mobilier - Equipements fluvestres									■	■		■	■		■	■		

Informer et concerter pour garantir le succès du projet

Ce projet d'envergure fera l'objet d'un accompagnement spécifique auprès des partenaires, des acteurs locaux et du grand public avec notamment la diffusion régulière d'informations via la presse locale, les journaux communaux et intercommunaux, les réseaux sociaux mais également l'organisation de réunions publiques.

Un large comité de partenaires et d'usagers sera prochainement mis en place pour partager les informations sur les actions en cours, concerter et finaliser les projets sur et autour de la voie d'eau. Élus locaux, partenaires, acteurs socio-économiques, associations, usagers sports-loisirs et riverains seront ainsi associés à chacun des volets du projet : choix de l'itinéraire pour la Véloroute, création d'équipements (aires de pique-nique, stationnement, etc.), aménagements paysagers pour la biodiversité, mise en valeur du patrimoine local à proximité ou encore développement des services (relais nautique, loisir pêche...)

Pour Stéphane Haussoulier, Président du Conseil départemental de la Somme, « nous entrons enfin dans la phase opérationnelle de ce projet majeur pour l'Est de la Somme. La remise en navigation de cette section et la finalisation de la Véloroute Vallée de Somme sera un chantier exemplaire, avec le concours des acteurs locaux comme de la population qui sera informée et associée tout au long du chantier. Avec mes collègues Vice-présidents Brigitte Lhomme, (projets structurants), Hubert de Jenlis (infrastructures) mais aussi Françoise Ragueneau et Frédéric Demule, élus départementaux du canton de Ham, nous sommes plus que jamais mobilisés pour créer ici une véritable dynamique au service de l'attractivité du territoire. »

CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - edevred@somme.fr

www.somme.fr/presse

